

Dénomination de voies

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Municipalité, après accord de la Commission Culturelle, propose d'attribuer les noms des personnalités suivantes pour les voies citées ci-après :

- Rue Alain SAVARY (prolongement de voie qui part du chemin des Montboucons pour terminer chemin de l'Épitaphe),

- Chemin des MIALOTTES (entre le chemin de la Bro et le chemin de la Chapelle des Buis),

- Rue Charles PEGUY (voie interne située dans la ZAC Saint-Laurent),

- Ruelle Louis DUFAY (entre la rue Gabriel Plançon et la rue des Vieilles Perrières).

M. LE MAIRE : Pour Louis DUFAY, il n'y aura qu'une ruelle, on s'en excuse auprès de ceux qui l'ont bien connu puisque c'est un inventeur franc-comtois de la période des Frères Lumière. Nous en avons parlé au moment de l'exposition Lumière donc il était juste qu'on rappelle sa mémoire par la ruelle qui se trouve entre la rue Gabriel Plançon et la rue des Vieilles Perrières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.